

IV

LA DISGRACE DE L'ÉCONOMIE LIBÉRALE :
LA QUESTION SOCIALE A LA CHAMBRE
FRANÇAISE EN JUIN 1896.

Si quelques honnêtes gens dédaignent encore la question sociale comme un problème factice, soulevé par des paresseux, exagéré par des ambitieux, et finalement indigne de toute solution sérieuse, ils seront détrompés, peut-être, par les discussions de juin 1896, à la Chambre des députés, sur le travail des femmes et des enfants. L'ordre du jour était simple, clair et restreint : il s'agissait, uniquement, d'apporter quelques modifications à la loi de 1892. Durant plusieurs séances, la Chambre a greffé, sur ce modeste débat, une interpellation contre le socialisme ; prenant à partie ceux qui se flattent d'être les gouvernants de demain, elle les a traités, ou peu s'en faut, comme elle traite volontiers, au grand détriment du bon travail parlementaire, les gouvernants d'aujourd'hui. Avec une bonne grâce hautaine, M. Jules Guesde et ses amis ont accepté le débat. Il se peut résumer ainsi : un programme dont le caractère positif ne peut être nié, même par ceux qui le

trouvent utopique, faux et dangereux, a été présenté : c'est celui des collectivistes ; en face d'eux, les diverses écoles ont apporté, tout à la fois, des critiques empruntées, sous une forme plus ou moins brillante, aux réfutations coutumières du socialisme, et des aveux vraiment nouveaux, dignes d'être recueillis et commentés.

M. le comte Albert de Mun, M. Aynard, M. Labat, ont tenu des discours plutôt négatifs, où la discussion du socialisme tenait la plus grande place : le premier de ces orateurs, depuis un quart de siècle, a si fréquemment exposé son programme positif, que c'est, selon toute vraisemblance, la crainte de se répéter qui l'a, par exception, induit au silence ; quant à ses deux collègues, champions convaincus du système libéral, partisans de ce qui *est*, ils restent dans la logique de leur doctrine et de leur satisfaction en se bornant, exclusivement, à lutter contre le *devenir*. Si donc le catholicisme social, en ces débats, n'a pas, en termes explicites, développé son idéal, le public comblera la lacune en relisant les anciens discours de M. le comte Albert de Mun (1) ; et si le libéralisme, lui aussi, n'a pas développé le sien, c'est qu'entre l'idéal du libéralisme et l'actuelle réalité à peine y a-t-il divergence.

C'est dans les discours de M. Paul Deschanel, de M. Dron, de M. Gustave Rivet, qu'on peut vraiment mesurer le progrès de plusieurs théo-

(1) 5 volumes. Paris, Poussielgue.

ries dont M. le comte Albert de Mun, il y a quelque vingt ans, semblait avoir le monopole : l'atmosphère de la Chambre, aujourd'hui, lorsque les questions sociales s'y viennent condenser en gros nuages, n'est plus la même que naguère ; peu d'années ont suffi pour que certaines discussions fussent vidées, certaines répugnances vaincues, certains points acquis. Et s'il semble bien, décidément, que la besogne parlementaire soit assez stérile pour le bien du pays, elle ne l'est point, en tout cas, pour le cerveau des députés.

Dans cette sorte de *syllabus* à rebours, résumé des maximes et des résultats de la Révolution française, qui durant longtemps s'imposa comme une orthodoxie à la majorité de nos chambres, il y avait un chapitre d'économie politique : *a priori*, on refusait audience aux réclamations de M. le comte Albert de Mun ou des socialistes, parce qu'elles allaient à l'encontre de ce chapitre. Il est aujourd'hui comme ces livres de classe qui ont trop servi : les feuillets en sont dispersés, un peu partout ils traînent, et les enfants — dans l'espèce ce sont les députés — continuent quelque temps de travailler avec ces lambeaux ; puis ils jouent avec ; un à un, les feuillets finissent par s'envoler ; dans les pupitres des élèves, à moins que ce ne soit sous leurs pieds, il en est qui s'attardent ; un nettoyage en a raison. C'est le cas pour les préjugés de la vieille économie politique : çà et là, sur divers bancs de la Chambre, on en retrouve des bribes ; même

disparus, ils ont laissé derrière eux quelques traînées de scrupules ; mais la Chambre ne leur appartient plus ; ils empêchent l'atmosphère d'être homogène, ils ne la composent plus.

« Nous croyons que l'ancienne économie politique, l'école du laisser-faire et du laisser-passer — qui, au début, ne l'oublions pas, a été tournée, comme la Révolution française elle-même, qui en est sortie à tant d'égards, contre l'idée même d'association — ne suffit pas à résoudre les problèmes de plus en plus complexes qui se dressent chaque jour devant nous... parce qu'elle n'est que la science de la production et des richesses, et que, à côté et au-dessus de ces questions d'ordre matériel, il y a des questions juridiques, des questions sociales, il y a le devoir, il y a la justice ! » C'est M. Paul Deschanel qui parlait ainsi, le 23 juin 1896. « Au point de vue économique, avait dit M. Dron dans la séance du 16 juin, il n'y a, paraît-il, qu'un dogme immuable, la liberté des contrats, et chaque fois que l'on aurait voulu s'en écarter et qu'on aurait méconnu la loi de l'offre et de la demande, on serait amené à faire des lois inapplicables et presque monstrueuses. Je ne vais pas m'attarder à réfuter ces idées quelque peu archaïques, parce qu'elles ne répondent plus aux conditions sociales qui sont faites aux ouvriers par le développement du machinisme moderne. » D'un mot on peut résumer M. Deschanel en disant qu'il accuse l'économie politique de matérialisme ; c'est par surcroît un archaïsme

aux yeux de M. Dron ; or, un idéal archaïque demeure encore respectable par la vertu même des sentiments qui l'inspirèrent ; mais que vaut, en vérité, un matérialisme archaïque ?

Négliger le travailleur pour ne songer qu'au travail fait, telle en est l'irréparable faute ; sans crainte, M. Paul Deschanel la dévoilait. « Nous croyons, déclarait-il, que le contrat de travail n'est pas un contrat comme un autre, parce qu'ici la marchandise offerte, le travail, ne fait qu'un avec le vendeur. C'est la personne humaine elle-même qui est engagée, c'est une créature qui vit, qui pense et qui souffre. » Et M. Jules Guesde lui criait : « Vous êtes dans la bonne voie. » Dans la séance du 27 juin, M. Vaillant, à son tour, le félicitait : « L'idée de l'identité de la force du travail et du travailleur, disait l'orateur blanquiste, est le point de départ nécessaire de toutes les conclusions auxquelles le socialisme est arrivé... Un des résultats les plus considérables qu'ait atteints Marx, c'est d'arriver à reconnaître que, dans la détermination de la valeur, il ne fallait pas considérer, comme les précédents économistes, le travail, mais la force de travail, non le travail abstrait, mais le travail vivant, le travailleur en exercice. » Ce n'est point le socialisme seulement, c'est le christianisme social, qui s'appuie sur un tel fondement ; et l'on pourrait, de M. Paul Deschanel, rapprocher Léon XIII, non moins aisément que Karl Marx ; ils condamnent, à l'unisson, les conséquences de la vieille économie libérale.

Que si vous vouliez, remontant plus haut et plus loin, retrouver les principes de cette économie, le discours de M. Edouard Aynard vous y aiderait : on y sent un bel optimisme, s'épanouissant, pour l'avenir, en des espérances généreuses et se consolant des misères du présent par l'exercice actif et dévoué de la charité individuelle, dont M. Aynard donne si noblement l'exemple ; on y saisit l'imperturbable assurance que les choses s'arrangeront d'elles-mêmes pour le mieux des hommes, que l'État doit soigneusement éviter tout attentat contre ces spontanésités, que la liberté déployée conduira fatalement au progrès, et qu'en face des lois naturelles, directrices nécessaires des phénomènes économiques, la loi humaine doit se taire et s'effacer. « Protéger le faible contre le fort, disait M. Aynard le 25 juin, il n'est pas besoin de loi pour cela. » — « Je vous demande pardon, lui ripostait le 27 juin M. Gustave Rivet ; si tous les hommes étaient comme les rêve M. Aynard (et le député radical eût pu ajouter : comme M. Aynard lui-même), s'ils étaient tous parfaits, humains, équitables, justes, désintéressés ; si on n'avait qu'à s'en remettre à leur bonté, à leur conscience, à leur équité, à leur justice, il est évident que la loi serait inutile. Malheureusement, tous les hommes ne sont pas comme les rêve M. Aynard : il y en a qui sont inhumains, égoïstes, après au gain et sans conscience, et c'est alors que la loi doit intervenir. » Bien que la profession de chrétien ne répugne point à M. Aynard et répu-

gne fort à M. Gustave Rivet, vous conclurez avec moi qu'en l'espèce les rêves de M. Aynard et de l'école libérale abritent et traduisent cette hérésie fondamentale du xviii^e siècle, qui conclut à la bonté de la nature humaine : le libéralisme économique est bon, si tous les hommes sont bons. M. Gustave Rivet, en réfutant M. Aynard, a rappelé, sans le vouloir, que le vieux péché originel a bien quelque titre à l'attention du législateur. Ce fait initial de l'histoire de l'humanité fut toujours inaperçu des économistes.

Pour cette raison, précisément, l'Eglise peut et doit dégager sa responsabilité dans les crises sociales actuelles. « Qu'avez-vous fait, Messieurs les chrétiens ? » avait demandé M. Jules Guesde dans la séance du 16 juin. En des termes excellents, le 27, Mgr d'Hulst lui répondait : « Si de nos jours cette grande évolution ou révolution économique qui a eu pour cause la transformation du travail humain par la science a coïncidé avec une certaine aggravation des souffrances de la classe laborieuse, ou au moins d'une partie de cette classe, — ce que je ne prétends pas nier, — c'est parce que cette transformation, qui était bonne en elle-même, comme tout ce qui représente un progrès de l'esprit humain, s'est faite sous la domination et sous l'inspiration d'une bourgeoisie qui s'est vantée elle-même d'être fille de Voltaire. En sorte que ce n'est vraiment pas à l'Eglise ni au christianisme que vous pouvez en demander compte. » L'Eglise, en effet, ne peut être rendue responsable que

de ce qu'elle a créé ; or, c'est en s'émancipant de l'Eglise, c'est en s'édifiant en dehors d'elle, sans elle, contre elle, que la société moderne s'est formée ; si donc cette société périclite, s'il suffit d'une expérience relativement brève pour en condamner les principes fondamentaux, il convient à l'Eglise, non point certes de s'en réjouir, — car il n'est ni du goût ni du devoir de l'Eglise de se réjouir du mal social, — mais tout au moins de faire observer qu'en délaissant la voie droite où le christianisme les avait engagées, les sociétés contemporaines se sont fourvoyées dans une impasse.

Transformer cette impasse en une route, y découvrir une issue, et, s'il en est besoin, la percer, même par des procédés violents : voilà ce que prétend le socialisme. M. Jules Guesde, dans son discours du 25 juin, s'est plaint que M. Paul Deschanel eût diffamé la Révolution ; socialiste, il ne considère point le régime capitaliste comme le terme fatal et suprême du grand mouvement de 1789 ; du régime capitaliste, qui centralise la production aux mains de quelques-uns, doit sortir le régime collectiviste, qui la centralisera aux mains de la collectivité, représentée par l'Etat. En dehors des voies chrétiennes, le libéralisme avait voulu frayer à la société un chemin nouveau ; ce chemin se perd et s'arrête misérablement. Le socialisme survient, pour l'élargir et pour le prolonger ; il se flatte d'avoir de bons ingénieurs sociaux, qui suppléeront à l'impuissance du libéralisme. « Notre collectivisme, disait M. Ju

les Guesde le 16 juin, est né de la société actuelle, qui devient de plus en plus collectiviste. »

La prétention de M. Jules Guesde n'est pas de réagir contre le régime actuel, mais bien plutôt d'en mûrir et d'en recueillir certaines conclusions, qu'il juge inévitables. Jamais, croyons-nous, la situation du parti socialiste à l'égard de la Révolution française n'a été précisée avec une plus audacieuse clarté que dans le second discours tenu par M. Jules Guesde le 25 juin : « Ainsi donc, disait-il à M. Paul Deschanel, cette Révolution dont vous vous proclamez les fils dévoués et fidèles, vous avez déclaré que son œuvre n'était pas bonne, avait été funeste ; vous l'avez, en réalité, lâchée, reniée... Eh bien, je tiens, moi, à la défendre contre vous, qui ne l'avez pas comprise. La Révolution française, ah ! certes oui, a atteint son but, le seul qu'elle eût à atteindre, en brisant toutes les anciennes formes de production, tous les anciens moules qui s'opposaient au renouveau industriel... Elle a emporté tout ce qui faisait obstacle au régime capitaliste, préface indispensable de l'ordre socialiste, faisant table rase d'un passé épuisé. »

Accusé, jusqu'ici, d'être une doctrine *a priori*, le socialisme s'étale, de plus en plus complaisamment, sous l'aspect d'une construction *a posteriori* ; il déclare sa prétention, non point de régir les faits au nom d'un système abstrait, mais d'observer les faits et d'en induire le système de l'avenir, et de se borner, en définitive, à ratifier une évolution par la révolution qu'il prépare ;

délaissant enfin la gloire d'être des prophètes, les socialistes aspirent à l'honneur de passer pour des empiristes. C'est ainsi qu'ils échappent au dilemme qu'on leur objectait, et qui mettait en doute leur logique, voire même leur bonne foi : « Ou bien vous repoussez toute propriété individuelle, leur disait-on, et les campagnes vous seront hostiles ; ou bien vous créez un socialisme mitigé, à l'usage des paysans, et vous faillirez à vos principes. » M. Jules Guesde prévoit ce reproche : « Là où le moyen de production est encore à l'état suffisamment rudimentaire pour être mis en valeur par son propriétaire, nous nous inclinons devant cette propriété réellement individuelle que l'on nous accuse stupidement de menacer. » Par propriété réellement individuelle, il entend celle que le propriétaire exploite lui-même ; il peut aisément démontrer qu'en ce sens le régime capitaliste a tué la propriété réellement individuelle, et qu'il appartient au socialisme de dresser l'acte de décès. D'être réputés les créateurs utopistes de phénomènes sociaux, cela déplait évidemment aux théoriciens collectivistes, ils préfèrent s'offrir comme les liquidateurs et les bénéficiaires d'une faillite.

Serait-il téméraire de penser que volontiers M. Jules Guesde eût fait taire M. Gérault-Richard, un enfant terrible du parti, lorsqu'il interpellait avec une crudité provocante les « bourgeois » du centre. M. Guesde a plus de maîtrise et plus de sérénité : « Nous n'en voulons pas aux individus capitalistes, affirme-t-il en substance ; nous n'en